



RISQUES - NOUVELLE- AQUITAINE : UN GLISSEMENT DE TERRAIN A EU LIEU DANS LA COMMUNE DE BOURG (33), AU DEBUT DU MOIS DE MARS 2024.

Dans la matinée du samedi 2 mars, un glissement de terrain s'est produit à la sortie « est » de la ville de Bourg (Gironde). Le glissement a affecté une partie du versant de la falaise surplombant la rivière Dordogne et, à d'autres endroits, d'imposants blocs de roches ont aussi dévalé le versant.



Figure 1 : Localisation de la zone de glissement, au lieu-dit Pain de Sucre (fond de carte IGN, <https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Le 02 mars 2024, dans la matinée, plusieurs instabilités ont été constatées à partir du versant de la falaise, surplombant la Dordogne, à l'est de la localité de Bourg.

La falaise, haute d'une trentaine de mètres, a été le lieu d'un glissement de terrain et de plusieurs éboulements et chutes de blocs, de part et d'autre du glissement.

Le glissement de terrain s'est produit en début de matinée, dans la partie supérieure du versant, se propageant jusqu'à proximité de la ligne des habitations, sans aucun dégât ni victime à déplorer. Telle que pouvant être observée depuis le pied de versant, la cicatrice présente une largeur de l'ordre de 20 m. Depuis le sommet de l'escarpement, les constats montrent que le phénomène a occasionné un recul de la tête de versant de l'ordre de 10 à 15 m, la niche d'arrachement se développant en bordure de plateau sur près de 50 m. Le volume estimé est de plusieurs milliers de m³.



Figure 2 : Coulée de boue dévalant la falaise (©BRGM - C.Garnier)



Figure 3 : Cicatrice en sommet d'escarpement (©BRGM - C.Garnier)

La falaise est constituée de calcaires à astéries, datés de la période oligocène, et surmontée de matériaux meubles, sensibles aux variations de la teneur en eau.

Les conditions pluviométriques, défavorables au cours de ces dernières semaines, voire de ces derniers mois, ont probablement favorisé cet évènement, du fait des ruissellements plus ou moins massifs provenant du plateau ainsi que les différents éboulements qui ont eu lieu le long des 400 m de linéaire de falaise. En effet, le samedi 2 mars, mais aussi dans les jours et semaines précédentes, des chutes de blocs ont été constatés. Ces blocs rocheux, de taille variée (évaluée d'une centaine de litres à 5 m³) se sont propagés jusqu'à une dizaine de mètres du pied de versant, sans causer de dégât.



Figure 4 : Éboulement constaté le samedi 2 mars au matin, avec des blocs de volume estimé à 3 - 4 m³ ©BRGM - C.Garnier)



Figure 5 : Bloc rocheux de 5 m³ constaté le samedi 2 mars au matin (à gauche) et blocs éparpillés, éboulés dans les jours précédents le 2 mars ©BRGM - C.Garnier)

Des instabilités sont fréquemment recensées sur le versant de la falaise, ce qui témoigne des phénomènes affectant la roche : fracturation / altération du matériel rocheux, surépaisseurs localisées de matériaux meubles (altération, colluvions) sensibles aux variations de teneur en eau, effets de la végétation, apports d'eaux de ruissellement plus ou moins concentrés en

tête de versant... Les évènements anciens sont reportés sur l'image ci-dessous, de même qu'ils peuvent être consultés via le site [Géorisques](#).



Figure 6 : Localisation du glissement du samedi 2 mars, parmi les évènements constatés dans le passé (fond de carte IGN, ©BRGM - BD-MVT)

Pour aller plus loin :

L'Observatoire régional des risques de Nouvelle-Aquitaine offre la possibilité de visualiser les évènements « risques naturels » de Nouvelle-Aquitaine.

